

INTERCLUBS PAR EQUIPES DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE PROMOTION

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

Championnat ouvert à toutes les associations d'entreprises autres que celles composant les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} divisions de l'année de l'épreuve. Une seule équipe par association pourra jouer la Promotion.

Le nombre d'équipes est limité à 42 et elles seront retenues selon l'ordre d'inscription des équipes sur Extranet.

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.

- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend son association doit être fournie lors de la réunion des capitaines.

Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

FORME DE JEU

① Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour

4 joueurs / stroke play brut / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 16 premières équipes après deux tours sont qualifiées pour le dernier tour.

② Phase finale : 3^{ème} jour

1 foursome et 2 simples / match play / 18 trous

Les 16 premières équipes jouent pour la montée : **8 v 9 ; 7 v 10 ; 6 v 11 ; 5 v 12 ; 4 v 13 ; 3 v 14 ; 2 v 15 ; 1 v 16**

ENGAGEMENT

La confirmation de participation de l'association d'entreprise et l'inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux Clubs montant en 3^{ème} division.